



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'Hémochromatose

Question écrite n° 19402

Texte de la question

M. Rodrigue Kokouendo interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la prévention des personnes atteintes d'hémochromatose. L'hémochromatose est la première maladie génétique avec 1 personne sur 200 qui en souffre, le plus souvent sans le savoir et cause 2 000 décès par an. Il faut en effet plus de cinq ans pour que ces premiers symptômes soient rattachés à leur vraie cause. Sa découverte ne se fait souvent que trop tard, entre 50 et 70 ans, à cause de complications qui peuvent dégénérer en handicaps graves. Non traitée par les saignées, la surcharge en fer provoque notamment une fibrose progressive du foie, qui fait le lit de la cirrhose et du cancer. Un dépistage génétique de l'hémochromatose est important car il permet un diagnostic plus précoce de la maladie. Ce dépistage est fondamental car il permet également de mettre en route, si nécessaire, le traitement efficace de l'hémochromatose. Aussi, il souhaiterait savoir quelles sont les actions mises en œuvre par le Gouvernement en matière de sensibilisation auprès du grand public de cette maladie très invalidante.

Données clés

Auteur : [M. Rodrigue Kokouendo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19402

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2019](#), page 4237

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)